Suspendu, Alexandre Benalla a touché tout son salaire en mai (Màj)

25/07/2018 à 19h25



Un poil ennuyé, Patrick Strzoda reconnaît qu'Alexandre Benalla a touché, en mai, « *l'intégralité de son salaire* » malgré son exclusion de quinze jours dont il a été l'objet. « *Mais*, reprend le directeur de cabinet. *La décision a été prise de retirer quinze jours de son solde de congés avant licenciement. Il avait de très nombreux jours de congés au titre de l'année 2017. Les quinze jours lui en ont été retirés avant licenciement…* »

Le fonctionnaire oublie tout de même de rappeler que l'Elysée n'a choisi de le licencier que dans un deuxième temps. Autrement dit, au moment des faits, la sanction prévoyait de le suspendre quinze jours tout en lui préservant son salaire intégral…

20minutes.fr